

L'aviculture en Ukraine (1/3)

Le contexte économique et agricole

Résumé

L'accord d'association entre l'Union européenne et l'Ukraine est pleinement entré en vigueur en 2017 après une application provisoire depuis 2014. Cet accord a notamment permis un accès privilégié aux opérateurs ukrainien des filières avicoles au marché européen, pleinement mis à profit par ces derniers pour s'ancrer sur ce marché. La forte compétitivité-prix des filières avicoles ukrainiennes sur les marchés mondiaux s'appuie sur un certain nombre d'atouts et de dynamiques qui ne peuvent s'apprécier que dans un contexte plus global de la dynamique de l'économie ukrainienne et de son développement agricole récent. Le présent article est une introduction aux articles plus détaillés sur les filières volaille de chair et œuf en Ukraine.

Introduction

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017, l'accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne a été ratifié le 16 septembre 2014 dans un contexte de tensions géopolitique avec en arrière-plan l'annexion de la Crimée par la Russie et l'invasion de la région industrielle russophone du Donbass située à l'est du pays en appui aux mouvements séparatistes. Suite à l'embargo russe sur les exportations ukrainiennes, l'UE a ouvert dès septembre 2014 des contingents à droits nuls prévus dans l'accord avec un effet immédiat sur les échanges de viandes de volailles.

De par ses superficies de terres arables particulièrement fertiles et sa position géographique entre Europe, Asie Centrale et Moyen-Orient, l'Ukraine est une puissance agricole majeure disposant encore d'un potentiel à valoriser. Si au sein de la production agricole ukrainienne, les productions animales occupent encore une place secondaire, le secteur des productions avicoles a connu un développement récent et rapide basé sur des avantages compétitifs structurels mais également sur un développement des exportations en particulier vers l'Union européenne voisine. Depuis 2014, les entreprises avicoles ukrainiennes se sont installées dans le paysage européen tant en terme d'implantations industrielles que de flux commerciaux. Ainsi entre 2014 et 2018, la part de l'Ukraine dans les importations européennes de viande de volailles est passée de 0 % à près de 20 %.

Le développement de ces entreprises très compétitives s'inscrit dans un contexte économique et agricole national particulier qui sera abordé dans la suite de ce papier. Une analyse plus détaillée des secteurs « chair » et « poule pondeuse » seront abordé dans deux autres papiers.

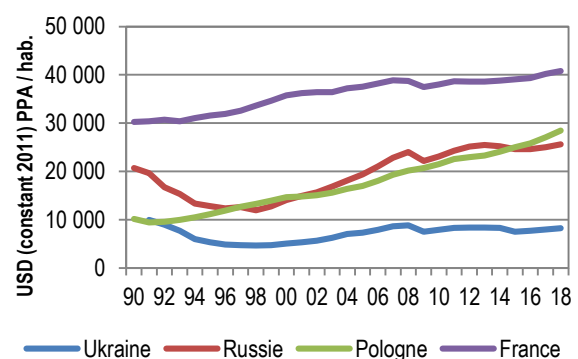
1. Le contexte Ukrainien

La dynamique des secteurs avicoles en Ukraine s'inscrit dans un environnement agro-économique favorable sur un certain nombre d'accès mais également source de contraintes pour tout ou certains opérateurs. Les quelques repères proposés ci-dessous permettent de mieux appréhender la dynamique actuelle voire future des acteurs des secteurs avicoles ukrainiens.

1.1. Une économie marquée par une succession de crises profondes

L'Ukraine a pris son indépendance actuelle à partir de 1991 soit deux ans après l'effondrement du bloc soviétique. La période immédiatement postérieure a été marquée par la « thérapie de choc » conduisant à la privatisation rapide et brutale de pans entiers de l'économie, un recours massif aux importations et à l'abandon des structures anciennes dans le but de faire table rase du passé. Entre 1992 et 1998, le PIB par habitant a été quasiment divisé par deux passant de 6 000 USD PPA à 3 400 USD PPA. La restructuration du secteur agricole est alors différée au profit d'autres secteurs industriels.

Figure 1. Comparaison de l'évolution du PIB constant en parité pouvoir d'achat entre l'Ukraine, la Russie, la Pologne et la France, 1990-2018



Source : FMI, WEO database octobre 2019

En parallèle, les évolutions institutionnelles sont lentes. Bien qu'indépendante depuis 1991, l'Ukraine vit sous constitution soviétique jusqu'en 1996, année d'introduction de la grivna.

En 1998, l'économie du pays est touchée de plein fouet par la crise financière russe conduisant à une inflation galopante et un renchérissement des produits alimentaires importés. Cette crise financière entraîne une réorganisation des structures de production agricole et l'émergence des premiers groupes d'agriculture de firme : les *agroholdings*. Dix ans plus tard, en 2008, la crise financière mondiale affecte de nouveau l'économie ukrainienne avec un replu sensible du PIB de 2 % par an, hors effet d'inflation, entre 2008 et 2014.

Enfin la crise politique de 2013 a conduit au rapprochement avec l'Union européenne et l'éloignement de la Russie. Cette prise de distance a débouché sur un conflit armé avec la Russie dans la grande région industrielle du Donbass, la perte de la Crimée et une mobilisation des ressources budgétaires de l'État sur l'effort de guerre.

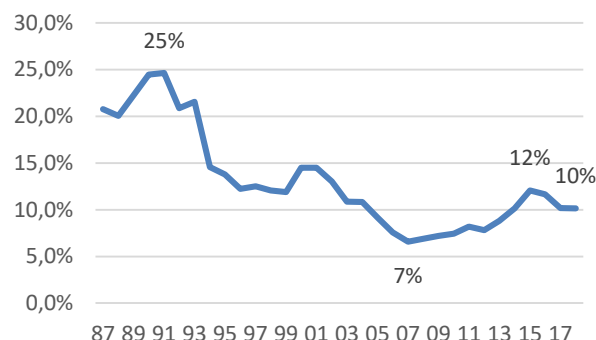
Ces successions de crises profondes se sont traduites dans le secteur agricole et alimentaire par :

- une inflation élevée amputant significativement le pouvoir d'achat des consommateurs et influant sur la quantité et le type de produits animaux consommés ;
- un maintien d'une production agricole dans un cadre familial, sans statut juridique, approvisionnant de manière variable selon les secteurs, les membres de la famille partis travailler en ville ;
- des périodes de dévaluation de la grivna renchérissant le coût des importations et accroissant la compétitivité des exportations ;
- des taux d'intérêt élevés procurant un avantage compétitif aux entreprises capables de mobiliser des capitaux étrangers ;
- un développement précoce des activités agricoles susceptibles de procurer un retour sur investissement rapide et un accès aux devises étrangères : grandes cultures et aviculture.

1.2. L'agriculture, secteur stratégique pour l'économie ukrainienne

Au moment de l'indépendance, en 1991, le secteur agricole contribuait pour 25 % au PIB ukrainien, proportion rapidement ramenée à 15 % au milieu des années 1990, suite au démantèlement des anciennes structures de production. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'à la crise financière de 2008 (7 % du PIB).

Figure 1. Part de l'agriculture dans le PIB ukrainien, 1987-2018



Source : Ukrstat

La crise financière mondiale de 2008 a eu un effet accélérateur sur la restructuration du secteur agricole ukrainien. Entre 2007 et 2016, la valeur ajoutée créée par l'agriculture a crû de 20 % par an en moyenne contre 10-12 % pour les autres secteurs de l'économie. En 2018, l'agriculture représentait 10 % du PIB ukrainien.

Si l'envolée des prix mondiaux des matières premières agricoles n'est pas neutre dans cette évolution, cela reflète également une structuration accrue du secteur autour de formes d'exploitations plus entrepreneuriales.

Au début des années 2000, le secteur agricole occupait près de 20 % de la population active, soit près de 4 millions de personnes. Cette proportion a diminué régulièrement jusqu'en 2010 (15 %) avant de repartir à la hausse. Cette hausse peut s'expliquer par un « retour à la terre » suite à la crise économique.

Par ailleurs, le complexe agro-alimentaire contribue fortement à l'équilibre de la balance commerciale ukrainienne. En 2015, cette balance était déficitaire de 37 milliards de grivnas, le pays étant un importateur net de produits manufacturés. Dans le même temps, l'agriculture et l'agroalimentaire présentaient un excédent commercial de respectivement 151 et 87 milliards de grivnas, devant la sidérurgie (169 milliards de grivnas d'excédents).

Tous secteurs confondus, la balance commerciale ukrainienne avec l'Union européenne est déficitaire : l'Ukraine importe davantage vers l'UE qu'elle n'exporte. Néanmoins, concernant les échanges agro-alimentaires, l'Ukraine exporte davantage vers l'UE qu'elle n'importe et ce de manière croissante.

En 2016, 71 % du territoire ukrainien était occupé par des surfaces agricoles, soit 42,7 millions d'hectares dont 32,5 millions sont classées en terres arables. Une grande partie de ces terres arables est constituée par l'extrémité occidentale d'une formation pédologique particulièrement propice à l'agriculture : les « terres noires » ou *tchernoziom*. Les productions végétales, grandes cultures en têtes, représentent entre 60 % et 75 % de la production agricole en valeur. Au sein des productions animales, les secteurs bovins (lait et viande) sont prépondérants (43 % de la production en valeur) mais perdent du terrain face

aux productions avicoles (35 %) tandis que la part de la production porcine reste stable.

1.3. Une population qui diminue et s'urbanise

Entre 1990 et 2014, la population ukrainienne est passée de 52 à 45 millions d'habitants soit 300 000 personnes par an en moyenne. Cette diminution de la population est liée à une décroissance naturelle de la population qui s'est accéléré de l'indépendance au milieu des années 2000. Entre 1995 et 2001, le phénomène a été accentué par une forte émigration de l'ordre de 150 000 personnes par an. À cette émigration enregistrée, il convient d'ajouter les ukrainiens travaillant dans l'Union européenne mais toujours officiellement résidents. À titre d'exemple, entre 1,2 et 1,5 million d'Ukrainiens résideraient en Pologne, 250 000 en Italie et en Allemagne et environ 100 000 en République Tchèque.

En 2017, la population était de 42,7 millions d'habitants compte tenu de la perte de la Crimée et du Donbass.

Cette réduction de la population active ukrainienne a deux conséquences pour les secteurs agricoles :

- une réduction mécanique de la taille du marché intérieur ;
- une réduction rapide des écarts de salaires. En 2000, le salaire nominal moyen pratiqué dans l'agriculture était de 50 % inférieur au salaire moyen toutes branches confondues contre 20 % en 2016 soit environ 150 €/mois contre 185 €/mois dans l'agroalimentaire (même niveau que le salaire moyen toutes branches confondues).

Si dans le domaine agricole, l'Ukraine dispose d'atouts indéniables le contexte économique incertain incite fortement les grands opérateurs à se structurer pour assurer une certaine autonomie, à privilégier les liens avec l'extérieur (capitaux ou exportations) et, dans un premier temps les productions agricoles à cycle court (grandes cultures, volaille de chair) par rapport aux cycles longs (bovins).

2. Les grandes cultures, socle de la compétitivité des filières avicoles

Le poste aliment représente environ 60 % du coût de production du poulet de chair ou des œufs sortis élevages. L'accès à des matières premières abondantes et à bon prix est donc un facteur de compétitivité essentiel.

Au cours des dix années écoulées, l'Ukraine bénéficiant d'atouts importants en terme de grandes cultures a retrouvé un statut de grand exportateur de céréales et d'oléagineux.

2.1. Les céréales

Entre 2001 et 2016, la production ukrainienne de maïs a été multipliée par 6,5 en raison de l'expansion des surfaces (x 3,6) et de l'élévation des rendements (+ 75 %). Le blé a connu également une expansion remarquable (+ 56 %) tiré par l'amélioration des rendements. La production blé-orge-maïs atteint ainsi 61 millions de tonnes soit un doublement en l'espace de 15 ans.

Ces dernières années, l'Ukraine est revenue en force parmi les grands exportateurs mondiaux de céréales compte tenu du décalage entre ses ressources et une consommation intérieure globalement stagnante. Sur la période 2015-2017, c'est en moyenne plus de 75 % de la production de maïs et 65 % du blé qui est exporté.

Les céréales ukrainiennes ont des débouchés diversifiés, notamment le blé vers le bassin méditerranéen et l'Asie (blé fourrager). L'Ukraine s'est hissée au 4^{ème} rang des exportateurs mondiaux de maïs. Sur la campagne 2017/2018, elle est le 1^{er} fournisseur de l'UE avec 7,5 millions de tonnes. Ce volume est bien supérieur au contingent à droit nul prévu par l'accord d'association (1,125 million de tonnes). Par ailleurs, le pays a démarré des exportations de maïs vers la Chine ces dernières années.

2.2. Les oléo-protéagineux

La production ukrainienne de tournesol a été multipliée par 4,5 de 2001 à 2016 par un doublement des surfaces et une élévation des rendements. Ces dernières années, la production de soja a connu une expansion remarquable avec un quasi doublement de la production entre 2011 et 2016. Une partie significative de ce soja serait non-OGM.

L'Ukraine est le leader mondial des exportations de tourteaux et d'huile de tournesol. La graine est intégralement transformée sur place par une puissante industrie de trituration proposant du tourteau de tournesol « HiPro » de bonne teneur et qualité en protéine. Les principaux débouchés pour ces tourteaux sont la Turquie, l'UE et la Chine. A l'inverse le soja est exporté essentiellement sous forme de graines dont l'UE a fortement développé les achats sur la campagne 2017/2018.

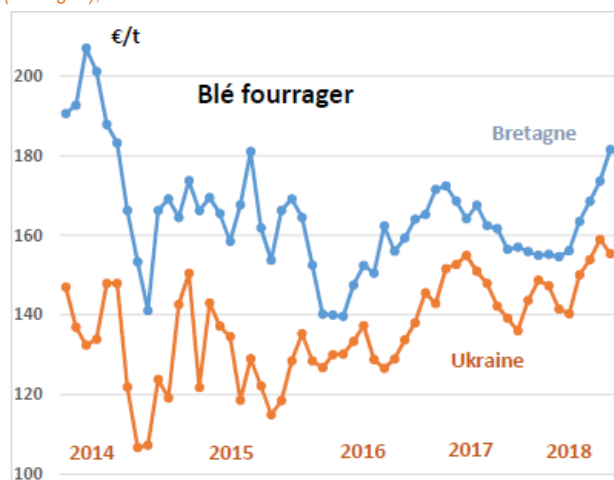
2.3. L'alimentation animale

Le faible coût du travail, l'utilisation réduite d'intrants et le mode de faire-valoir des terres agricoles en location font que le coût de production des matières premières destinées à l'alimentation animale est bas.

D'autres éléments comme les plafonds à l'exportation, le remboursement de TVA aux exportateurs et la dépréciation de la grivna ont pu avoir des effets variables sur la situation du marché. Le prix du blé ukrainien est en phase avec le marché international et la concurrence des blés russes et européens. Une comparaison du prix des blés fourragers français (Bretagne) et ukrainien met en évidence une réduction de l'écart de prix entre la période

2014-2016 (20 %) et la période 2017-2018 (10 %). Le même phénomène est perceptible en maïs avec une réduction de l'écart de 39 €/tonne à 21 €/tonne avec le marché breton sur les mêmes périodes.

Figure 1. Prix du blé fourrager sur le marché intérieur Ukraine-France (Bretagne), 2014-2018



Source : IFIP d'après APK-Inform et Le Petit Meunier

L'Ukraine est géographiquement bien placée pour exporter sur le bassin méditerranéen, le sous-continent indien mais également l'Asie du Sud-Est. Au cours des dernières années, la Chine est devenu un partenaire commercial de première importance.

Comme encore largement dans l'économie ukrainienne, le secteur de l'alimentation animale se caractérise par une part de production « non officielle » qui affecte les données statistiques. Selon les statistiques officielles, la production d'aliments composés s'est établie aux alentours de 6 millions de tonnes en 2016 tandis que l'Union des producteurs avicoles d'Ukraine fait état d'une estimation à 11 millions de tonnes. En 2015, la production d'aliments composés atteignait 6 millions de tonnes dont 87 % des volumes réalisés par les agroholdings, le leader de la volaille de chair MHP étant également le 1^{er} producteur d'aliments. Les investissements du secteur ont été essentiellement réalisés par ces agroholdings au cours de la période récente et celles-ci utilisent leurs capacités de manière satisfaisante tandis que les opérateurs du secteur libre sont dans une situation de sous-utilisation de leurs capacités.

Les plus grands opérateurs ukrainiens des filières avicoles sont totalement verticalement intégrés, comprenant notamment le maillon grandes cultures, trituration des oléagineuses et fabrication d'aliment composés. Ces investissements leur permettent de se déconnecter partiellement de l'influence du marché mondial et de la dynamique à l'exportation des matières premières, afin de maîtriser leur chaîne de valeur, tout en optimisant techniquement leurs assolements par l'insertion de cultures exportables dans leurs assolements permettant de dégager des liquidités en devises fortes.

2. L'hétérogénéité des structures agricoles

Si les structures de production avicoles sont largement inscrites dans une logique d'agriculture de firme, l'agriculture ukrainienne dans son ensemble présente une très grande diversité d'exploitations agricoles. L'hétérogénéité des structures est à la fois l'héritage de l'ère communiste, la conséquence d'une décollectivisation inachevée et d'une libéralisation de l'économie agricole durant laquelle l'État a privilégié l'expansion de firmes agricoles et agro-alimentaires au détriment des exploitations familiales.

2.1. Les types d'exploitations agricoles

Les statistiques officielles ne distinguent que deux grandes catégories de producteurs : les petites exploitations familiales officiellement dénommées fermes de la population (sans statut juridique) et les entreprises agricoles (avec statut juridique). Dans les faits, la 2^{ème} catégorie comprend trois sous-ensembles.

L'agriculture des particuliers réunit les fermes de la population dont le nombre, imprécis, est estimé à 5 millions d'unités en 2014. Elles mettent en valeur de petits lopins individuels, appelés « paille foncière ». Attribués lors de la privatisation de 1992, ces lopins de petite taille (moins de 2 ha) sont situés autour ou à proximité de l'habitation. Sur environ 6 millions d'hectares (un peu moins de 20 % de la SAU nationale), cette agriculture produit essentiellement des cultures maraîchères et plus des trois-quarts des produits d'origine animale, en particulier laitier. Dans les secteurs avicoles, ces fermes de la population représentent une part significative de la production d'œufs (47 %) mais reste globalement marginale en volaille de chair (14 %).

La seconde catégorie des entreprises agricoles couvre toutes les autres structures depuis les plus petites entreprises familiales d'une dizaine d'hectares jusqu'aux entités des grandes agroholdings pouvant dépasser le demi-million d'hectares.

Le 1^{er} sous-ensemble réunit les exploitations agricoles familiales propriété de personnes physiques, entre 33 000 et 35 000 selon les statistiques officielles exploitant plusieurs dizaines d'hectares (80 ha en moyenne). Née de la réforme agraire, cette catégorie qui occupe officiellement 8 % de la SAU peine à se développer prise en tenaille entre l'agriculture des particuliers à fort enjeux sociétaux et des agroholdings très influentes sur les politiques publiques.

Le 2^{ème} sous-ensemble réunit la plupart des grandes entreprises agricoles issues pour la plupart des anciennes entreprises agricoles collectives. Estimées à moins de 10 000, elles couvrent 57 % de la SAU en 2014.

Ces deux sous-ensembles sont quasiment absents des filières avicoles.

Enfin, un 3^{ème} sous-ensemble a émergé à la fin des années 90, constitué de nouvelles entreprises capitalistes appelées agroholdings. Elles se sont développées grâce à l'apport de capitaux extérieurs à l'agriculture et des connivences fortes avec l'État central. Elles cultivent de grandes surfaces dans différentes régions souvent par reprise d'anciennes fermes d'État qu'elles ont fortement modernisé. Elles pratiquent l'intégration verticale soit par l'amont (production et/ou commercialisation d'intrants : semences, engrais, produits phytosanitaires, voire importatrices exclusives d'équipements agricoles) soit par l'aval (fabrication d'aliments, ateliers d'engraissements, outils de transformation voire circuit de distribution).

Les 100 plus grandes sociétés (> 10 000 ha) cultivent en moyenne 74 000 ha et exploitent 20 % de la SAU du pays. Parmi les plus grandes agroholdings en terme de surface de terres exploitées figurent les deux leaders des productions avicoles en Ukraine : MHP pour la volaille de chair (370 000 ha en 2017) et UkrLandFarming (570 000 ha en 2017) maison mère d'Avangard pour la production d'œufs. Dès 2007, l'OCDE estimait que *« la plupart des entreprises ne se maintenaient que grâce à des exonérations fiscales, des rééchelonnements de leurs dettes et des mécanismes de régulation du marché foncier agricole et encore freinés dans leur fonctionnement. Elles maintiennent des subventions croisées bénéficiant aux parcelles familiales : un emploi rémunéré souvent payé en nature, des intrants à faibles coûts (essentiellement de l'alimentation animale), des services de prêts de machines agricoles et des infrastructures de base. »*

Compte tenu de la prédominance de modèle d'intégration verticale dans les secteurs avicoles commerciaux en Ukraine, la question du mode de faire-valoir et plus généralement du foncier agricole comme facteur de compétitivité est centrale.

2.1. La question du foncier agricole

Sous le régime communiste coexistaient trois grands types d'entités agricoles : les sovkhozes (fermes d'État) dans lesquelles l'ensemble des moyens de production étaient publics et les ouvriers agricoles des fonctionnaires ; les kolkhozes (coopératives de production) qui reconnaissaient les agriculteurs comme propriétaire d'une partie de l'exploitation et du matériel et les lopins de terre attribués aux travailleurs en milieu rural ou urbain dont la terre et ses produits étaient propriétés privées de l'exploitant.

Au lendemain de l'effondrement du régime communiste, un flou juridique s'est installé concernant le statut de la terre et la réforme des structures agricoles. Les lois élaborées entre 1990 et 1994 reconnaissaient la propriété privée et distinguaient trois modes de propriété (individuelle, collective et d'État) mais ne mettaient pas en place les structures nécessaires au développement du secteur privé. A cette période, il était davantage question de dénationalisation, la propriété des entreprises demeurant collective. Ce n'est qu'en 1999 qu'est intervenue la

suppression des entreprises agricole collective, entraînant la création d'une multitude de sociétés aux formes juridiques diverses.

C'est également en 1999 qu'est intervenue la répartition du foncier agricole, propriété de l'État, entre les 6,8 millions d'anciens salariés des kolkhozes et des sovkhozes (4,2 hectares par bénéficiaire en moyenne) sous la forme de titres de propriétés appelés paï et d'une part variable du capital des entreprises agricoles. Dès 2001, les autorités ont instauré un moratoire sur le marché du foncier qui interdit la vente des 32 millions d'hectares de terres agricoles distribuées en Ukraine, estimant que les conditions administratives (cadastre notamment) n'étaient pas réunies pour le bon fonctionnement du marché foncier. Ce moratoire est toujours en vigueur en 2018. Si la vente de païs est interdite, celles-ci sont transmissibles aux héritiers lors des successions si bien que le pays compte près de 23 millions de propriétaires de foncier agricole aujourd'hui.

Les détenteurs de païs les louent à l'entité juridique privée qui gère la ferme ou parfois directement au gestionnaire de la ferme. À ce titre, ils reçoivent un loyer sous forme monétaire ou en nature. Des barèmes sont établis selon l'usage du sol. Les parcelles peuvent être louées pour 7 à 49 années selon un prix ne pouvant être inférieur à 3 % de la valeur normative fixée par l'administration. En 2018, les terres se louent autour de 90 €/ha/an en moyenne. Face au locataire, le pouvoir individuel du propriétaire est mince, d'autant plus qu'il peut difficilement reprendre sa parcelle pour l'exploiter, noyée au milieu d'un grand domaine.

La levée de ce moratoire est un sujet national majeur tant pour des raisons sociales qu'économiques. Plusieurs institutions internationales plaident pour sa levée mais actuellement cette réforme est jugée très incertaine. Actuellement deux options sont en débat : prolonger le moratoire mais créer un marché des droits de location ou bien ouvrir le marché foncier aux seuls citoyens ukrainiens dans la limite de quelques centaines d'hectares.

L'absence de marché foncier couplé à un émiettement de la propriété a permis aux *agroholdings* de se développer rapidement et d'investir dans leurs outils de commercialisation et/ou de transformation plutôt que d'immobiliser un capital important dans l'achat de terres agricoles.

4. Conclusion

Le développement rapide des entreprises avicoles en Ukraine s'inscrit dans un contexte post-soviétique marqué par un effondrement de l'économie paupérisant de larges pans de la population rendant ainsi attractif les produits avicoles, sources de protéines peu chère dans ce pays traditionnellement consommateur de porc. Le chaos engendré par la « thérapie de choc » et la déshérence des structures de production agricoles a par ailleurs été l'occasion pour certains ukrainiens de se constituer un

capital rapidement, base de développement de grands groupes intégrés au fur-et-à-mesure vers l'aval et/ou vers l'amont. La relative faiblesse de l'État central au budget limité par les difficultés économiques successives ont favorisé le développement d'entreprises cherchant à devenir autonome : reprise de l'exploitation de structures agricoles en contrepartie de fourniture de services publics dans les zones rurales, développement des infrastructures, d'outils de transformation, etc.

L'incertitude économique et juridique lié à la faiblesse de l'État de droit a incité les entrepreneurs à investir dans des productions agricoles permettant un retour sur investissement rapide : grandes cultures dans un premier temps puis production animales à cycle court et à forte « teneur technologique » comme le poulet de chair puis les œufs développés avant les productions porcines et laitières.

Références bibliographiques

- Cadudal F., Duflot B., Hercule J., Maroubi H., Monniot C., Rieu M., You G. (2018) *L'Ukraine peut-elle profiter de l'accord de libre-échange avec l'Union européenne dans les filières animales ?* Rapport final septembre 2018, 122 p.
- Cadudal F. (2015) *Les filières avicoles en Ukraine. L'émergence d'un acteur mondial ?* les Études de FranceAgriMer, édition mai 2015, 28 p.
- Grandjean N., Perrin N., 2018, 'L'agriculture ukrainienne : évolutions et principaux enjeux', Centre d'études et de prospective, Analyse n° 114 - mars 2018
- Hervé, J-J., 2017, 'Ukraine-Union européenne : Qu'attendre pour l'agriculture de l'accord de libre-échange ?', Le Déméter 27, 23e édition, pp. 19-37
- SSSU, 2018, 'Statistical Yearbook of Agriculture 2017', State Statistics Services of Ukraine. Kyiv 2018.
- USDA, 2018, 'Ukraine – Poultry and products annual', GAIN Report Number: UP1814, published 9/6/2018.
- Van Horne, P.L.M, 2017, 'Competitiveness of the EU poultry meat sector, base year 2015'
- Van Horne, P.L.M, Bondt, N., 2017, 'Competitiveness of the EU egg sector, base year 2015'

Abstract - Titre en anglais

The Deep and Comprehensive Trade Agreement between Ukraine and the EU is fully in force since 2017 while it has been provisionally applied since 2014. This DCFTA largely benefited to a few Ukrainian poultry companies by given them a privileged access to the EU market.

The high price-competitiveness of Ukrainian poultry & egg producers at global level is based on a number of factor and dynamics that can only be appreciated in the broader context of the Ukrainian economy and its agricultural dynamics.

This paper is an introduction to the more detailed articles about the Ukrainian poultry meat sector and the on about the Ukrainian egg sector.